



**OBSERVATOIRE**  
géopolitique de  
l'Indo-Pacifique

# L'OCÉANIE FRANÇAISE À L'HEURE DE L'INDO-PACIFIQUE : ENTRE LOCAL ET GLOBAL

---

**Raihaamana Tevahitua** / Diplômé d'IRIS Sup' en  
Géopolitique et prospective

Décembre 2022



## PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



**Raihaamana Tevahitua** / Diplômé d'IRIS Sup' en  
Géopolitique et prospective

Sous la direction de **Marianne Péron-Doise**, directrice de l'Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique de l'IRIS

---

## PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DE L'INDO-PACIFIQUE

L'Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique de l'IRIS a pour ambition de constituer une plateforme visible et référencée afin d'accueillir toutes les contributions et les lectures provenant de différentes parties de l'Indo-Pacifique et de disciplines diverses. Elle offre un lieu de production d'analyses et de débats, mais aussi une bibliothèque thématique sur un espace dont la pertinence commence à peine à être discutée.

Cet observatoire est co-dirigé par **Marianne Péron-Doise**, chercheuse associée à l'IRIS, et **Éric Mottet**, chercheur associé à l'IRIS, et s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique.

---



PROGRAMME  
**ASIE-PACIFIQUE**

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

En endossant le concept d'Indo-Pacifique en 2018<sup>1</sup>, la France a donné une importance stratégique nouvelle à ses territoires insulaires situés dans l'océan Indien et le Pacifique Sud. Cet ancrage régional à dominante maritime et le statut de puissance résidante que la France en retire, n'est cependant pas intangible et subit le contre-coup des relations politico-économiques qu'elle entretient avec ses collectivités lointaines. Les fluctuations de ce paramètre sont en outre, soumises à des évolutions géopolitiques globales dominées par la rivalité grandissante entre la Chine et les États-Unis dans la région.

C'est particulièrement évident en Océanie, où l'activisme diplomatico-économique de Pékin met à mal les équilibres régionaux et le *Pacific Way*<sup>2</sup>, tandis que les puissances traditionnelles - au premier rang desquelles la France, l'Australie ou encore la Nouvelle-Zélande - s'efforcent de redéfinir des relations de confiance avec les micro-États insulaires. Pour les États-Unis, la zone pacifique et ses prolongements sont prioritaires dans leur confrontation avec la Chine. En témoigne l'organisation du premier sommet États-Unis – Océanie par l'administration Biden à Washington en septembre 2022<sup>3</sup>. Cette rencontre fait écho à la signature d'un accord de coopération très controversé, entre Pékin et les îles Salomon en avril 2022, qui permet l'envoi de policiers chinois et offre d'éventuelles facilités logistiques aux navires chinois sur place. La Chine a beau jeu de se positionner comme un grand pays en développement, proposant des investissements et un modèle de croissance et de gouvernement alternatifs. Elle a d'ailleurs intégré 11 États océaniques dans son projet de *Belt and Road Initiative* (BRI)<sup>4</sup>.

Face à cette confrontation polarisante, la stratégie indopacifique française se présente comme une troisième voie, d'essence multilatérale et refusant une politique de bloc tout en reconnaissant la montée en puissance chinoise. À l'instar de l'Union européenne sur laquelle elle entend s'appuyer<sup>5</sup>, étant le seul État membre présent dans la région, l'approche française est axée sur la coopération et le multilatéralisme nécessaires à la gestion de défis globaux, comme le changement climatique et la bonne gouvernance des océans. Deux thématiques cruciales pour les archipels océaniques.

Le développement de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française affiche des caractéristiques semblables. Chacune se compose d'une population d'environ 285 000 habitants, concentrée à 75 % en un centre politique, administratif et économique (la province du Sud en Calédonie et l'île de Tahiti en Polynésie), alors qu'elles sont pourvues d'un immense territoire maritime (plus de 7 millions de km<sup>2</sup> combinés, soit 63 % de la Zone économique exclusive nationale) à fort potentiel de valorisation.

---

<sup>1</sup> *Stratégie française pour l'Indo-Pacifique*, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. [Indopacifique : 9 questions pour comprendre la stratégie de la France dans la région - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères \(diplomatie.gouv.fr\)](#). [La stratégie de la France dans l'Indopacifique \(diplomatie.gouv.fr\)](#)

<sup>2</sup> Aspiration à instaurer un régionalisme océanien, fondé sur la recherche de consensus.

<sup>3</sup> Marianne Péron-Doise, « Sommet États-Unis-Pacifique », Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique, IRIS, 22 octobre 2022. [Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique | IRIS \(iris-france.org\)](#)

<sup>4</sup> Nouvelle Zélande, îles Cook, Micronésie, Fidji, Kiribati, Papouasie Nouvelle-Guinée, Tonga, Vanuatu, Îles Salomon et Samoa.

<sup>5</sup> *Stratégie de Coopération pour l'Indo-Pacifique*, 21 août 2021. UE, [Joint communication on the Indo-Pacific | EEAS Website \(europa.eu\)](#)

Autrement le statut d'autonomie avancée de ces collectivités d'outre-mer (COM) leur confère des organes exécutifs et législatifs, pondérés par les compétences régaliennes de l'État en matière de politique étrangère et de défense. Par ailleurs, leurs économies<sup>6</sup> sont confrontées à l'isolement et à la dépendance au marché extérieur (la Chine absorbe 3/5 du nickel calédonien et de la perle polynésienne), compensées par les transferts annuels de l'État (2,7 milliards d'euros cumulés).

Vulnérables et convoitées, ces collectivités souvent méconnues de la communauté internationale se retrouvent à présent propulsées en avant par des enjeux globaux contemporains que sont la compétition géopolitique sino-occidentale et la gestion des biens communs. Dès lors, se pose la question de savoir, comment celles-ci défendent leur positionnement politico-économique vis-à-vis du jeu des puissances dans l'espace Indo-Pacifique. Cette note souhaite fournir quelques éléments de réponse.

## LE RÉAJUSTEMENT DU RAPPORT DES COM À L'ÉTAT CENTRAL

Parties essentielles de l'Indo-Pacifique français, entre Paris, Washington et Pékin, les deux collectivités se retrouvent en position de force pour faire entendre leurs revendications. Notamment vis-à-vis de l'État central français qui s'appuie sur elles pour crédibiliser sa stratégie Indo-Pacifique et sa stature de deuxième puissance maritime mondiale. Ainsi, le lien à la métropole est plus que jamais un sujet de débat politique central, entre partisans du maintien au sein de la République et ceux recherchant au contraire une séparation plus ou moins consommée. L'enjeu est donc de faire coïncider les attentes existantes de part et d'autre.

### *La coordination des perspectives locales et nationales*

Au moment où la stratégie Indo-Pacifique de la France se veut inclusive à l'international, les élus locaux ont pu regretter de ne pas avoir été consultés par l'État en amont de son adoption. Certains en auraient appris l'officialisation par le chef de l'État à travers la presse. Si ce manque de concertation sur une stratégie nationale n'a rien de spécifique à ces collectivités océaniques, c'est pourtant grâce à celles-ci que la France peut prétendre à sa « pacificité »<sup>7</sup>. Moetai Brotherson, député indépendantiste polynésien (Tavini), se demande si les peuples ont droit au chapitre, alors qu'ils se voient transposés dans une dynamique géostratégique qui les dépasse. Selon lui, cela « conforte la thèse du Tavini selon laquelle, malgré l'autonomie consentie au territoire, les choses s'imposent toujours de l'extérieur »<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> *Nouvelle-Calédonie et Polynésie française : deux trajectoires de croissance (2001-2018)*, Études thématiques IEOM, n°303, juillet 2020.

<sup>7</sup> Christian Lechery (ancien ambassadeur de France auprès de la Communauté du Pacifique), « La Polynésie française : l'extrême orient de l'Indo-Pacifique », *Les grands dossiers de Diplomatie*, 1 octobre 2019.

<sup>8</sup> Sémir Al Wardi, *L'axe Indo-Pacifique : un nouvel impératif au-dessus des Océaniens ?* Colloque L'Indo-Pacifique et les nouvelles routes de la soie, 5 au 7 novembre 2019

Certes les populations des COM et leurs représentants ont des impératifs<sup>9</sup> qui se recoupent souvent avec ceux de l'État (changement climatique, sécurité maritime), mais ceux-ci peuvent quelquefois buter sur la persistance des compétences détenues par l'État en matière de relations extérieures par exemple. Afin de sortir de l'angle centré sur les priorités de l'État, les acteurs de ces COM souhaitent prendre part à l'acclimatation de la stratégie, par le biais des diverses interfaces les reliant à la métropole : rencontres avec l'exécutif métropolitain, travail des chambres législatives nationales, auditions de partis et dirigeants politiques, colloques universitaires. Par ces multiples points de rencontre, les COM cherchent<sup>10</sup> à influencer autant que faire se peut sur certaines positions de l'État.

Ainsi, en juin 2022, l'Assemblée de la Polynésie française a créé une mission d'information portant sur l'impact des stratégies de la France dans l'espace Indo-Pacifique sur les collectivités françaises de l'Océanie. En collaboration avec les assemblées de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna, il s'agit de recueillir le sentiment des populations pour, le cas échéant, faire émerger une stratégie locale<sup>11</sup>. En définitive, les préconisations des trois assemblées réunies ont le potentiel de faire bouger les lignes, puisqu'elles devront être prises en compte par les gouvernements locaux, voire par l'État.

### *La définition de l'avenir institutionnel calédonien*

L'histoire calédonienne est marquée par les « Évènements » de 1984-1988, au cours desquels, des affrontements sanglants entre partisans et opposants de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis de la France, menèrent à la déclaration d'un état d'urgence. Dans leur sillage, l'accord de Nouméa de 1998 instaure un processus de décolonisation qui prévoit de mener jusqu'à trois référendums d'autodétermination entre 2018 et 2022, tant que le résultat reste négatif à la question suivante : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? » Par trois fois, les 4 novembre 2018, 4 octobre 2020 et 12 décembre 2021, les participants s'exprimèrent en majorité pour le maintien dans la République. Non sans controverse, pour la dernière consultation.

En effet, début septembre 2021, la Calédonie a connu un pic pandémique. Les communautés océaniques furent les plus touchées, à l'image des inégalités socio-économiques du territoire. Partant, les partis pro-indépendance ont demandé le report du référendum pour éviter les rassemblements contagieux. Néanmoins, l'État a décidé du maintien du troisième référendum prévu le 12 décembre, à mesure que la situation sanitaire s'améliorait et au motif de l'intérêt économique du territoire. En réponse, les partisans indépendantistes ont décidé de faire abstention, au point que le non l'emporte à 97 %. Si la consultation est validée sur le plan juridique par le Conseil d'État, au plan politique le succès apparaît relatif, en raison d'un taux de participation de l'ordre de 43,90%.

<sup>9</sup> Nic Maclellan, *Stable, Democratic and Western: China and French Colonialism in the Pacific*, in *The China Alternative - Changing regional order in the Pacific Islands*, édition Australian National University, 2021

<sup>10</sup> Sarah Mohamed-Gaillard, *L'Indo-Pacifique, un nouveau paradigme de la politique de la France en Océanie ?* Colloque L'Indo-Pacifique et les nouvelles routes de la Soie, novembre 2019.

<sup>11</sup> Lucie Ceccarelli, « Une mission de l'APF sur la stratégie française en Indopacifique », *Tahiti Infos*, 24 juillet 2022.

À présent, les indépendantistes éprouvent davantage de défiance envers ce qu'ils estiment être un parti pris implicite de l'État pour les loyalistes, qui souhaitent conserver la date du vote et refusent de participer à la « Convention des partenaires » convoquée par l'État pour définir l'élaboration du futur institutionnel. Cela s'ajoute à une exacerbation de l'antagonisme entre blocs indépendantiste et loyaliste, au sujet de la composition du corps électoral<sup>12</sup>. Malgré tout, l'ensemble des parties prenantes aspire à trouver un accord pérenne<sup>13</sup>, dans l'optique de renforcer le vivre-ensemble et de donner de la visibilité<sup>14</sup> aux entreprises. À l'issue d'une période de transition, un référendum « de projet », devrait pouvoir se tenir.

### *La reconnaissance et la réparation du fait nucléaire*

Les essais nucléaires menés par le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) à Moruroa et Fangataufa (1966-1996) en Polynésie ont permis de doter la France gaullienne d'une force de dissuasion nucléaire, dans un contexte polarisé par la relation soviéto-américaine. Le « coût » humain de ces essais sur la population locale a été longtemps ignoré. Dans un premier temps, à titre de compensation liée à l'arrêt du CEP en 1996, Jacques Chirac a décidé de la création d'un fonds pour la reconversion de l'économie locale. Mais il faudra attendre la loi Morin de 2010 pour que soit reconnue l'indemnisation des victimes de maladies radio-induites<sup>15</sup>. Toutefois, les associations de défense des intérêts des victimes du nucléaire, reprochent les lenteurs et lourdeurs administratives des procédures d'indemnisation individuelle.

En mai 2021 le président polynésien Édouard Fritch, met en place une délégation *Reko Tika, Vérité et Justice*, afin de présenter les doléances du pays à de hauts responsables de l'État. De son côté, le Président Macron, lors d'une visite en Polynésie, en juillet 2021 a affirmé que la France n'était pas totalement consciente du risque présenté par la radioactivité et, en signe de bonne volonté, a promis de faciliter l'accès aux archives autrefois classées secret-défense. Une équipe a été envoyée dans les îles pour aider les populations à constituer leurs dossiers, l'État s'engageant à rembourser les soins et soutenant la création d'un Institut du Cancer de Polynésie.

Ce travail mémoriel sensible témoigne d'un changement de paradigme dans la reconnaissance<sup>16</sup> du fait nucléaire en Polynésie par l'État français, même s'il a été long à venir. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement local, les associations anti-nucléaires, le parti indépendantiste et l'Église protestante *Mā'ohi*, attendaient du Président une repentance à titre symbolique, pour les nombreux décès et malades résultants des essais. Celui-ci sans présenter d'excuses officielles, demandera aux

<sup>12</sup> Pour mettre fin à un contexte explosif, l'accord de Nouméa (1998) déroge au principe d'égalité de la Constitution et reconnaît une citoyenneté calédonienne, avec pour effet de limiter l'accès au droit de vote local (aux Kanak et résidents depuis 20 ans au moins).

<sup>13</sup> F-N. Buffet, P. Bas, J-P. Sueur et H. Marseille, Rapport d'information sur l'*Avenir institutionnel de la Calédonie*, Sénat, 27 juillet 2022.

<sup>14</sup> Entretien de l'auteur avec Bastien Vandendyck, analyste en relations internationales spécialiste du Pacifique, à Paris, 30 août 2022

<sup>15</sup> Sur dépôt d'un dossier au CIVEN (Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires).

<sup>16</sup> *Ouverture du Colloque international sur le fait nucléaire à Paris*, La Présidence de la Polynésie française, 19 janvier 2022.

victimes de lui accorder leur pardon. À l'époque candidat à sa propre réélection l'année suivante, il ne pouvait sans doute pas laisser croire que les militaires auraient en toute connaissance de cause mis en danger la santé et la vie du personnel du CEP et de la population civile.

### *La question de l'ouverture aux investissements chinois*

Avec 20% de la population mondiale, la Chine est le premier producteur et consommateur de ressources halieutiques. Ses stocks s'amenuisant dans ses eaux territoriales, par ailleurs polluées, au détriment de sa sécurité alimentaire, la Chine a dès lors décidé d'externaliser la prise de poissons, à travers sa flotte de pêche, largement accusée de pratiquer la pêche illégale à grande échelle, et l'aquaculture à l'étranger. Ainsi, le groupe chinois *Tian Rui International* a signé en 2014 un accord de coopération stratégique avec la Polynésie, dans l'intention de construire une méga-ferme aquacole<sup>17</sup> sur l'atoll de Hao (à 900 km de Tahiti). L'activité promettait d'offrir un relais de croissance à la perliculture (premier produit d'export local), en difficulté depuis une vingtaine d'années, et pouvait apporter une réponse au déficit commercial chronique.

Cependant, que la Polynésie française soit compétente ou pas d'un point de vue juridique, l'État est forcément associé à tout projet de grande envergure, à plus forte raison s'il y a de potentielles implications géopolitiques. Peu enclin à laisser la Chine accroître sans frein son influence dans une collectivité française, le Président Macron s'est clairement opposé au projet de Hao. Il en a souligné plusieurs risques fondés (l'impact environnemental, des financements suspects, et une création d'emplois non documentée). À la place, un contre-projet a été mis en œuvre dès juin 2022 avec pour objet de concilier intérêt stratégique et besoins insulaires : l'installation de la 4<sup>e</sup> compagnie du RSMA-PF (Régiment du service militaire adapté de Polynésie française)<sup>18</sup>, qui construira un écolodge destiné à la formation des jeunes de l'archipel, relatives à l'autonomie alimentaire et énergétique des îles.

Face à l'État, le gouvernement polynésien revendique son propre récit<sup>19</sup> de collectivité réellement autonome, attachée à ses relations avec la Chine (comme La Réunion). La présidence locale évite donc d'apparaître antagonique aux vues chinoises sur le territoire, à l'instar des pays océaniques indépendants, qui préfèrent coopérer avec de multiples partenaires<sup>20</sup> de développement : « *Enemy to none, Friend to all* ». Beaucoup d'entre eux rejettent l'idée qu'ils ne seraient pas à même de cerner<sup>21</sup> l'impact de la conclusion de contrats avec des acteurs chinois. Entre la méfiance du Président

<sup>17</sup> Martine Valo, « À Hao, en Polynésie française, un projet controversé de ferme aquacole géante », *Le Monde*, 22 février 2022.

<sup>18</sup> Marau Biret, « RSMA à Hao : autonomie alimentaire et énergétique », *Radio 1*, 07 mars 2022.

<sup>19</sup> Paco Milhiet, « Géopolitique de l'Outre-mer. Quelle concurrence France Chine en PF ? », *Diploweb*, 14 novembre 2021.

<sup>20</sup> Carol Li, *The Belt and Road Initiative in Oceania: Understanding the People's Republic of China's Strategic Interests and Engagement in the Pacific*, University of Hawai'i at Mānoa, juillet 2022.

<sup>21</sup> Le député Moetai Brotherson suspecte l'utilisation des cuves de gasoil, de taille disproportionnée, pour faire de Hao une base de ravitaillement située au centre de la ZEE, permettant de pêcher autour de la Polynésie.

Entretien de l'auteur avec Moetai Brotherson, président de la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, 16 août 2022.

de la République et les engagements déjà entamés, le président local se trouve quelque peu en porte-à-faux. La question de la relation économique à la Chine et de ses zones d'ombre restant posée.

## L'INSERTION DES COM OCÉANIENNES DANS L'ESPACE RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

Historiquement, les outremer sont longtemps restés repliés sur leurs relations à la métropole. Mais depuis ces dernières années, la puissance publique locale, relayée par les grandes entreprises, a impulsé de multiples coopérations dans la région, grâce aux compétences en matière de négociation internationale. Bien que territoires non indépendants, la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie possèdent d'intéressantes marges de manœuvre pour interagir à l'international et conduire, avec le soutien de l'État, leur propre politique extérieure dans multiples domaines d'activité.

### *L'exploitation diplomatique du capital environnemental*

Les populations océaniques sont dans le monde, parmi les premières exposées aux évolutions du climat : l'intensification des cyclones et la montée des eaux menacent les habitats et infrastructures côtières<sup>22</sup>, la hausse de la température et de l'acidité des mers déroutent les migrations de poisson. Ces phénomènes, conjugués à la pêche industrielle intensive, ont un impact sur la sécurité humaine, l'économie locale et la stabilité politique des territoires insulaires. Dès lors, Papeete s'est efforcée de faciliter l'élaboration de déclarations internationales sur le changement climatique et la préservation maritime en amont de la COP 21 en 2015, la sortie de la *Blue Pacific Strategy*<sup>23</sup> en 2017 et la Déclaration de Boe en 2018. Sa position dans la région s'en trouve *de facto* renforcée.

En 2021, la Polynésie a amplifié avec succès sa diplomatie océanique via son projet de « Grand mur bleu du Pacifique »<sup>24</sup> qui vise à interdire les techniques de pêche destructrices (dispositif de concentration de poissons dérivants, senne tournante, filet dérivant), avec la surveillance maritime de l'État. Grâce à ces mesures, elle a reçu le label MSC (*Marine Stewardship Council*) pour la pêche durable du thon. Afin de mobiliser d'autres acteurs régionaux, elle a sollicité l'appui du fidjien Peter Thompson, envoyé spécial pour les Océans du Secrétaire général de l'ONU. Ainsi, la Polynésie espère faire émerger un plan de gestion raisonnée des ressources halieutiques dans l'ensemble des ZEE du Pacifique, afin d'optimiser collectivement les prises de thon.

<sup>22</sup> Julia Tasse, chercheuse, Visioconférence, *Aux marges de l'Indo-Pacifique : quelles stratégies pour la France et l'Union européenne dans le Pacifique insulaire ?* IRIS, mai 2022.

<sup>23</sup> La *Blue Pacific* (2017) du Forum des Îles du Pacifique promeut une approche de sécurité globale (humaine, environnementale, géopolitique), basée sur l'océan comme moteur de mutation socioculturelle politique et économique. La déclaration de Boe (2018) identifie l'urgence climatique comme la première menace des Océaniens.

<sup>24</sup> *Rapport relatif à un projet de délibération relatif à l'Ambition Te Moana O Hiva - le Grand Mur Bleu du Pacifique*, Commission de l'écologie, Assemblée de la Polynésie française, 10 février 2022.

En parallèle, la Polynésie participe activement à des événements internationaux et a par exemple organisé la première édition mondiale du *Blue Climate Summit* en mai 2022. Il s'agit d'un des plus grands événements organisés *in situ* qui met en relation scientifiques, décideurs politiques, porteurs de projets et investisseurs. L'objectif pour la présidence locale était de démontrer que les pays insulaires étaient des « territoires d'opportunités et de solutions<sup>25</sup> » en neutralité carbone (algoculture pour capter le CO<sub>2</sub>, énergie houlomotrice, climatisation à l'eau de mer des profondeurs)<sup>26</sup>, notamment pour attirer des financements en faveur des initiatives locales de développement durable du potentiel marin.

### *La rupture de l'isolement par l'outil numérique*

Le Pacifique Sud souffre d'un faible maillage de câbles<sup>27</sup> transpacifiques (5 liaisons) comparé au Nord (13 câbles). La majorité des câbles en Océanie insulaire sont régionaux. Étant donné la faible densité démographique, la logique commerciale des acteurs privés n'est pas toujours envisageable. En particulier, dans le cas des archipels dont les îles habitées sont dispersées, ce qui implique le recours à une mission de service public pour installer les câbles, certaines sections n'ayant aucune perspective de rentabilité. Raison pour laquelle, chacune des deux collectivités océaniques s'en remet à un opérateur public historique, l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), qui allie ses fonds propres à ceux de l'UE, de l'État et de l'AFD, pour connecter les îles.

En 2008, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française ont fait installer un premier câble international de fibre optique en bilatéral : le *Gondwana I* (2008) entre la Calédonie et l'Australie ; puis le *Honotua* en 2010 entre les Îles de la Société (Polynésie) et Hawaï. La pose d'un câble haut débit répond à l'ambition<sup>28</sup> de désenclaver les territoires, au bénéfice de leur insertion dans les échanges régionaux et de leur attractivité économique vis-à-vis des entreprises extérieures. En outre, le développement numérique irrigue l'économie (télécommunication, service en ligne), et réduit la fracture numérique des îles excentrées (télémédecine, formation à distance) et donc le coût du déplacement interinsulaire.

Mais la dépendance au mono câble expose aux risques d'endommagement accidentel. Comme le signale le *black-out* numérique causé par le dysfonctionnement de l'unique câble international de Tonga en 2022, qui se solda par des perturbations économiques de plusieurs semaines. Devant ces risques d'interruption, l'appoint satellitaire demeure pour l'instant lent, faible et onéreux. Une véritable résilience numérique<sup>29</sup> s'appuie en fait sur la redondance des câbles et fournisseurs,

<sup>25</sup> Blue Climate Summit, *Rapport des Résultats - Polynésie Française 2022*, Tetiaroa Society, 2022.

<sup>26</sup> *Sea water air conditioning* (SWAC), une technologie développée en Polynésie française.

<sup>27</sup> Il existe dans le monde 450 câbles sous-marins de communication (appel, internet) en fibre optique, actifs ou en installation. 95 % des flux de données mondiales (incluant 10 000 milliards de dollars par jour) y transitent. Ce sont des infrastructures stratégiques. Camille Morel, Thèse de doctorat : *L'État et le réseau mondial de câbles sous-marins de communication*, Université Lyon 3, 18 novembre 2020.

<sup>28</sup> Aline Amodru-Derville, « Quelles sont les chances de la France dans la bataille numérique en Océanie ? », *Diploweb*, 10 janvier 2021.

<sup>29</sup> Camille Morel, chercheuse à l'Université Jean Moulin Lyon-3, *Comptes rendus de la mission d'information sur les fonds marins*, Sénat, 15 mars 2022.

permettant de re-router le trafic au besoin. À cette fin, et par anticipation de l'amplification de l'usage d'internet (5G), les COM ont tiré un second câble en s'appuyant sur un partenariat multilatéral : le câble *Manatua* (2020) relie la Polynésie à Samoa via Cook ; *Gondwana II* (2022) connecte la Calédonie à Fidji<sup>30</sup>.

### *La maîtrise de la valorisation du nickel par la Nouvelle-Calédonie*

La Nouvelle-Calédonie possède un gisement de nickel estimé à 7,1 millions de tonnes, soit 25 % des ressources mondiales. Ce qui en fait le 4<sup>e</sup> fournisseur mondial après l'Indonésie, les Philippines et la Russie. L'île est dotée de 35 mines et de 3 usines métallurgiques. Métal stratégique dans le domaine militaire à l'origine, le nickel a également acquis une grande valeur dans d'autres applications industrielles (acier inoxydable, alliage, batterie) au cœur de hautes technologies (numérique, véhicule électrique, énergie verte), aujourd'hui très prisées. Ceci explique notamment la captation chinoise de l'extraction de la moitié de ce minerai au niveau mondial<sup>31</sup> (plan de développement industriel *Made in China 2025*).

Le gouvernement territorial a longtemps refusé de vendre à la Chine tout minerais, car certaines usines chinoises utilisent du minerai de basse teneur pour produire de l'acier de moindre qualité ou *nickel pig iron*, ce qui abaisse le cours du nickel. Mais, sous la pression des transporteurs et *petits mineurs*<sup>32</sup> et en raison de la faillite en 2016 de la fonderie du *Queensland Nickel* (QNI) en Australie, client majeur des latérites calédoniennes, le gouvernement fini par accorder des permis temporaires d'export vers la Chine qui est, de fait, devenue le seul débouché pour les minerais de basse teneur. En 2010, la part chinoise dans les exports calédoniens était de 4 %. Aujourd'hui elle est de 57 %. Pékin absorbait les deux tiers<sup>33</sup> des exportations calédoniennes en 2020.

Ce revirement bénéficie surtout à la mine du Nord et la *Société minière du Sud pacifique* (SMSP). Sa stratégie de développement<sup>34</sup> consiste à valoriser le minerai de haute qualité sur place (teneur en nickel de 2,3 %) par le biais d'une usine métallurgique montée en joint-venture<sup>35</sup> avec le conglomérat anglo-suisse Glencore. Concernant le minerai de moindre qualité, la société a conclu des joint-ventures avec la Corée du Sud et la Chine, dont elle contrôle symboliquement 51 % des parts du

<sup>30</sup> Jean-Tenahe Faatau, « Nouvelle-Calédonie : Les câbles sous-marins Gondwana-2 et Picot-2 mis en service », *Outremers 360°*, 26 août 2022.

<sup>31</sup> Le nickel est un composant crucial des batteries de véhicule électrique dont la Chine veut devenir leader mondial. Mark O'Neill, *In New Caledonia, China and France fight over nickel*, Ejinsight, 17 janvier 2022.

<sup>32</sup> Le *petit mineur* a un capital familial local, il se contente d'extraire et d'exporter du minerai cru. Par opposition, les 3 usines métallurgiques, dont l'intensité capitaliste requiert l'apport de la « surface financière » de multinationales, transforment le minerai et exportent des produits fondus semi-finis (mattes, ferronickels). Séverine Bouard, Claire Levacher, Yann Bencivengo, Louise Decottigny, Christine Demmer, et al.. *Petites et moyennes entreprises minières en Nouvelle-Calédonie. Note de synthèse*. [Rapport de recherche] Programme PME minières. [Tome Nickel et Société], CNRT Nickel et son environnement, 2019

<sup>33</sup> Giorgio Leali & Stuart Lau, « Chinese bogeyman looms over New Caledonia's independence vote », *Politico*, 9 décembre 2021.

<sup>34</sup> Nic Maclellan, *Stable, Democratic and Western: China and French Colonialism in the Pacific*, Book *The China Alternative - Changing regional order in the Pacific Islands*, Australian National University, 2021.

<sup>35</sup> Jean-Michel Rodrigo & Marina Paugam, Reportage *Andrea Dang Van Nha - Un combat calédonien*, France Télévisions, 2018.

capital pour transformer dans des fonderies dites calédoniennes. L'entreprise se borne par conséquent, à fournir la Chine en minerai fondu plutôt que de vendre directement du minerai brut, à moindre coût.

### *L'effort de captation polynésienne des flux touristiques post-Covid*

La Polynésie se compose de 118 îles dont 43 sont équipées d'aérodromes, et 10 sont touristiques. Son tourisme jouit du mythe du paradis peuplé de « bons sauvages », véhiculé par les premiers arrivants européens, allié à l'empreinte culturelle française. Toutefois, on observe un décalage<sup>36</sup> entre la puissance évocatrice et le taux de fréquentation. Malgré l'accroissement du tourisme dans le monde et notamment en Océanie (17 millions pré-Covid), le tourisme polynésien a connu un certain déclin lié à la cherté du transport et de la destination face à la concurrence notamment des îles Fidji. Par conséquent, le tourisme local est voué à cibler le haut de gamme.

Depuis une dizaine d'années, la stratégie du marketing de destination a pivoté du positionnement des bungalows sur l'eau dédiés aux lunes de miel, à la marque *Tahiti et ses îles*, basée sur le capital culturel et l'approche durable et inclusive, comme leviers d'attraction. Ce mouvement a été accéléré par la pandémie de la Covid-19, à l'origine de la plus grave crise du secteur depuis 70 ans : le nombre de visiteurs passant de 250 000 en 2019 à 50 000 en 2021. Cette crise sanitaire a d'ailleurs souligné la vulnérabilité liée à la concentration de touristes en provenance d'Amérique du Nord et d'Europe, d'où l'incitation à une plus grande diversification.

Cela passe par des campagnes de promotion de la destination, que mène *Tahiti Tourisme* au travers d'un réseau de représentation à l'étranger. Dans cette optique, la diffusion de l'épreuve de surf qui se tiendra à Tahiti durant les Jeux olympiques de Paris 2024, auprès de 3 milliards de téléspectateurs, offrira une visibilité exceptionnelle. Bien que ce choix de site soit contraire à l'agenda de 2020 sur la durabilité du Comité international olympique (CIO) Tahiti a été choisie plutôt que Biarritz pour raison politique : il s'agit de rattacher l'Outre-mer à cette expérience historique et d'en dynamiser le développement.

## CONCLUSION

Pour Nouméa et Papeete, la stratégie Indo-Pacifique de la France et de l'UE apporte des potentialités de développement tout autant que les promesses de la BRI chinoise ou la coopération avec les États-Unis, tant qu'elles correspondent à leurs aspirations à être entendus, soutenus et respectés. Cependant, le positionnement local est parfois miné par des revendications politiques contradictoires comme dans le cas calédonien, ce dont la Chine pourrait se saisir par le biais de ses réseaux d'influence locaux, laissant planer un risque de déstabilisation interne. En revanche, on

---

<sup>36</sup> Caroline Blondy, Université de La Rochelle, *Tourisme et convoitises en Océanie : le cas de Bora-Bora, la « Perle du Pacifique »*, L'Océanie convoitée, p 392, Éditions CNRS, 2017.

observera qu'en Polynésie, la prise en compte de la demande de réparation des dommages liés aux essais nucléaires par l'État central a créé un climat favorable pour ce dernier. Cette concession a notamment libéré des marges de manœuvres et conforté le gouvernement central dans son opposition aux investissements conséquents de la Chine sur place.

Par ailleurs, les deux collectivités peuvent s'appuyer sur leurs compétences en relations extérieures, pour déployer des stratégies sectorielles qui leur permettent de bénéficier des flux financiers de la mondialisation, non sans quelques dangers et de possibles aléas. Face à l'entrée de la Chine dans une compétition pour l'accès sécurisé aux ressources minières, la Calédonie a mis en place une stratégie de protection de son nickel. De la même façon, tirant les leçons de la pandémie de la Covid-19, la Polynésie ambitionne d'élargir sa clientèle touristique par la promotion de la destination. Les deux COM forment par ailleurs un front commun avec leurs voisins îliens et les partenaires de développement régional et international dont le Forum des îles du Pacifique (FIP) la Communauté du Pacifique (CPS), le programme régional océanien pour l'environnement (PROE), l'AFD et son homologue japonaise la JICA, pour lutter contre le changement climatique et la pêche illégale, et renforcer la connectivité digitale.

Convoitées pour leur richesse et leur position stratégique, les COM savent jouer de leurs atouts, comme leurs voisins, tout en restant abritées au sein de la République française. Contrairement à certains d'entre eux qui résistent difficilement aux pressions chinoises<sup>37</sup>, elles peuvent s'appuyer sur la garantie financière et sécuritaire de la métropole, dont les forces militaires sont déployées sur leur territoire et entretiennent des partenariats avec les puissances traditionnelles alentour, Australie, Nouvelle-Zélande et États-Unis. Quoi qu'il en soit, l'évolution du statut des collectivités et par conséquent leur rapport à l'État et aux partenaires extérieurs sera à ne pas douter, marquée par le poids des intérêts globaux de la France en Indo-Pacifique. Charge aux îliens d'évaluer leurs choix et de continuer à faire valoir leurs propres intérêts.

---

<sup>37</sup> Anne-Marie Brady, « China in the Pacific: from friendship to strategically placed port and airfields », *The Strategist*, 20 avril 2022. China in the Pacific: from 'friendship' to strategically placed ports and airfields | The Strategist ([aspistrategist.org.au](http://aspistrategist.org.au)) .

# L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME  
ASIE-PACIFIQUE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

[contact@iris-france.org](mailto:contact@iris-france.org)

[iris-france.org](http://iris-france.org)



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.